

Rapport au Conseil communal d'Yverdon-les-Bains
concernant la demande d'agrégation à la bourgeoisie de notre Commune
Préavis n° 8/2005

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission de naturalisation composée de Mesdames et Messieurs : Marceline Millioud, présidente, Gilles Verdon, Fabienne Renaut, Luka Radic, Thierry Pidoux, Olivier de Blaireville, Karine Grin, Claude Jaccard, Jean-Daniel Chaperon, Chantal Guibert, Sarah Scaperrotta, a reçu les candidats lors des séances des : 11 novembre 2002, 26 mai 2003, 27 octobre 2003, 3 et 10 novembre 2003, 6 octobre 2003 et 1^{er} décembre 2003

A chaque audition, la Commission était assistée d'un membre de la Municipalité.

Sont remerciés de leur participation active : Madame et Messieurs Hélène Grand, Jean-Daniel Carrard, Charles Forestier, Paul-Arthur Treyvaud, Marc-André Burkhard, Daniel von Siebenthal.

Conclusion :

Votre commission, après avoir reçu et auditionné les candidats cités à la fin de ce rapport, est convaincue qu'ils répondent aux critères légaux de connaissances pour l'acquisition de la naturalisation.

En conséquence, le Conseil communal est invité à accorder la bourgeoisie de la Commune d'Yverdon-les-Bains à :

1. Madame Lukutu BUNGA, son époux Paulino Blasio BUNGA, ainsi que ses enfants Darnel et Delcy BUNGA
2. Mademoiselle Deborah KAPITA
3. Monsieur Matteo CAPIZZI
4. Madame Marijana IVKOVIC, son époux Dejan IVKOVIC, ainsi que ses enfants Ivana et Jovana IVKOVIC
5. Monsieur Marco MALGIOGLIO
6. Monsieur Milosav MARKOVIC

7. Madame Mejra MUMINOVIC et ses enfants Nelmira, Eldina et Elvedin MUMINOVIC
8. Monsieur Harbhinder Sing RANDHAVA
9. Enfant Kushtrim VELIU
10. Enfant Qendrim VELIU

Au nom de la commission :

Marceline Millioud, présidente